LE MAGAZINE MUNICIPAL DE PONT-DE-BUIS LÈS QUIMERC'H



La nouvelle équipe municipale [LIRE EN P. 3]





Retours sur images [LIRE EN P. 9]

Le budget et les projets 2020

[LIRE EN P. 6]



www.pontdebuislesquimerch.fr

# Sommaire

Sommaire	2
Édito	2
Dossier	
La nouvelle équipe municipale	3
Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?	3
Le maire et les adjoints Les conseillers de la majorité et de l'opposition	4 5
Zoom sur	
Le budget 2020 : explications, budget de fonctionnement et d'investissement	t 6
Les projets	7
Vie de la commune	
Retours sur les évènements de 2020	9
Culture & Patrimoine	
Les journées du Patrimoine : Le manoir du Bot	10
L'historique du « Pont-de-Buis »	10
Expression	11
Informations pratiques	12



#### L'origine du nom du magazine

Vos magazines municipaux portent le nom de Céteau et Petit Céteau : pourquoi ce nom original à nos bulletins municipaux ? Parce que ce poisson, ressemblant à la sole, vit dans l'Aulne et la Douffine, si on en croit les pêcheurs locaux.

# LE CÉTEAU Nº 25 ÉTÉ 2020

Directeur de la publication :

Rédaction :

Commission communication

Crédit photos:

lès Quimerc'h

Réalisation :

Communication

Impression:

Cloître Imprimeur



# Mesdames, Messieurs,

Le Céteau est de retour et c'est avec plaisir que je m'adresse à vous grâce à notre magazine municipal.

C'est l'occasion de faire connaissance avec vos 27 conseillers, aussi bien ceux de la majorité, les 23 élus de « Pont-de-Buis lès Quimerc'h, l'aimer, la partager », que ceux de l'opposition, les 4 élus

de « Union pour le renouveau à Pont-de-Buis lès Quimerc'h ».

Chaque groupe pourra régulièrement s'exprimer, par le biais d'une tribune, comme c'est la tradition depuis 6 ans.

Force est de constater que la diversité des conseillers est réelle et que son rajeunissement est manifeste. 13 élus débutent un premier mandat alors que d'autres ont déjà une expérience politique certaine. Certains conseillers vivent dans la commune depuis longtemps, d'autres sont arrivés plus récemment.

Toutes et tous sont là pour vous, pour le seul bien commun, comme c'est écrit dans la Charte de l'élu local, dont nous avons pris acte récemment en conseil municipal : « Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier ».

Bien sûr, il ne faut pas que ce ne soient que des mots, ce sont les actes qui comptent. Justement, le deuxième volet du Céteau est consacré au budget et aux projets communaux.

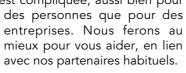
En effet, nous avons souhaité vous faire part de nos dépenses et de nos recettes. L'ambition n'empêche pas la raison : il faudra toujours veiller à bien maîtriser nos dépenses de fonctionnement, tout en étant réalistes quant à nos investissements. Ces derniers sont les fruits d'un programme et il nous importe que celui-ci s'applique dès 2020 et que nos projets phares soient notamment entamés au plus tôt : halles-marché de la Place du 19 mars 1962, nouvelle halle des sports, résidence pour personnes âgées autonomes, etc.

Si nous devons agir, nous devons aussi poursuivre notre réflexion et nos interrogations dans ce nouveau contexte issu de la Covid 19. Que signifie aujourd'hui la proximité ? Devons-nous modifier notre rapport à l'environnement ? Quels sont les impacts sur nos modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, de se nourrir ? Nous en reparlerons ensemble, je l'espère. Echanger et communiquer sont bien plus qu'une évidence.

Nous vous rendrons compte régulièrement de nos actions et de notre actualité, grâce aux dossiers du Céteau, mais aussi grâce aux informations du Petit Céteau, de notre site internet, qui vient d'être rénové, sans oublier notre page facebook et les panneaux lumineux.

Nous sommes à disposition pour vous rencontrer et nous ferons régulièrement des visites de quartier.

Car c'est pour vous que nous sommes là. Vous, qui je l'espère allez bien. Nous traversons une crise, non seulement sanitaire, mais aussi économique et sociale. Nous savons que la situation est compliquée, aussi bien pour



Prenez soin de vous, portezvous bien et profitez de l'Eté. À Pont-de-Buis lès Quimerc'h ou ailleurs.

> A très bientôt. Bien cordialement.

Le Maire, Pascal Prigent

# La nouvelle équipe municipale....

Pour la plupart nées durant la Révolution Française, les communes sont les plus petites des collectivités locales. Elles sont gérées par des conseillers municipaux élus tous les 6 ans au scrutin de liste pour les communes de plus de mille habitants.

Le 15 mars dernier, c'est la liste liste « Union pour le renouveau « Pont-de-Buis lès Quimerc'h, à Pont-de-Buis lès Quimerc'h » l'aimer, la partager » qui a (35,91% des voix). Le conseil s'est remporté les élections municipales réuni le 23 mai pour l'installation (65,09% des voix), plaçant 23 élus du maire et des adjoints, puis le dans la majorité. L'opposition est composée des 4 élus de la

4 juin, le 25 juin (vote du budget).





# La première délibération du mandat : l'élection du Maire

Le Conseil Municipal s'est réuni samedi 23 mai 2020 à 10 h à l'espace François Mitterrand pour procéder à l'élection du Maire et des Adjoints.

Roger MELLOUET a ouvert la séance et a installé les 27 conseillers municipaux élus lors du scrutin du 15 mars 2020.

En application de l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Micheline CHATILLON a ensuite pris la Présidence en sa qualité de Doyenne de l'Assemblée.

Sophie PATTEE, benjamine de l'assemblée est désignée Secrétaire de séance. Frédéric PERROT et Anne-Marie HENAFF sont quant à eux désignés assesseurs.

Le Bureau ainsi constitué, Micheline CHATILLON fait alors appel à candidature à la fonction de Maire. Pascal PRIGENT et Jean-Yves PIRIOU se portent candidats.

Les résultats du premier tour de scrutin ont été les suivants :

> Nombre de bulletins : 27

> Blancs et nuls : 0

> Suffrages exprimés : 27

> Majorité absolue : 14

Ont obtenu:

Jean-Yves PIRIOU: 4 voix Pascal PRIGENT: 23 voix

Pascal PRIGENT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Pascal Prigent est le 7<sup>e</sup> maire de Pont-de-Buis lès Quimerc'h après Suzanne Ploux (1949-1974), . Jean Le Page (1974-1977), Jean Poudoulec (1977-1983), Albert Foubert (1983-1989), Paul Le Nest (1989-1995) et Roger Mellouët (1995-2020).

∠ ○ C'est l'âge moyen des 27 élus de Pont-de-Buis lès Quimerc'h

1949 La commune de Pontde-Buis est créée

1965 Pont-de-Buis fusionne

avec Quimerc'h et Logonna-Quimerc'h

3797 C'est la population municipale de

Pont-de-Buis lès Quimerc'h au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le 49<sup>e</sup> rang des 277 communes du Finistère

# Exemple d'ordre du jour de conseil municipal (4 juin 2020)

#### **AFFAIRES GÉNÉRALES**

- 1) Charte de l'élu local
- 2) Adoption du règlement intérieur
- 3) Délégation du Conseil Municipal consenties au Maire
- 4) Constitution des commissions communales
- 5) Délégation au sein des différents organismes extérieurs
- administrateurs
- 7) CCAS élection des membres
- 8) Commission d'appel d'offres élection des membres
- 9) Détermination des indemnités de fonction des Elus

#### **AFFAIRES FONCIÈRES**

- 10) Acquisition du local voyageur ancienne gare SNCF
- 11) Cession de l'ancienne Mairie-école de Quimerc'h à Finistère habitat

# URBANISME

12) Dénomination des voies desservant les lotissements Bourdaine et Gwel Kaer

#### **FINANCES**

- 6) CCAS fixation du nombre des 13) Admission en non-valeur et créances éteintes - budget général et Assainissement
  - 14) Autorisation de signature de la convention d'adhésion à un groupement de commandes de denrées alimentaires entre le CCAS et la Commune pour la résidence Ker Val et la restauration scolaire de Quimerc'h

#### RESSOURCES HUMAINES

- 15) Autorisation de recruter des non titulaires et des saisonniers
- 16) Autorisation de recruter des agents contractuels pour remplacer les agents momentanément absents

#### QUESTIONS DIVERSES

Sur notre site Internet, retrouvez les compositions des commissions municipales et nos représentants au sein des organismes extérieurs.



#### Le Maire



Pascal PRIGENT 💨 Maire Né le 28/03/1971 à Paimpol (49 ans) Professeur d'Histoire-Géographie Vit dans la commune depuis 2006 Elu depuis 2008 (adjoint entre 2010 et 2020, maire depuis 2020)

# Les adjoints



Anne-Marie HÉNAFF

1<sup>ère</sup> adjointe chargée de la culture, de l'histoire et du patrimoine Née le 10/07/1959 à Dinéault (61 ans) Responsable des ressources humaines, en retraite





**Didier GUÉDÈS** 

2<sup>e</sup> adjoint chargé de la voirie et de l'aménagement des quartiers Né le 21/04/1970 à Quimper (50 ans) Chef d'équipe Vit dans la commune depuis toujours Elu depuis 2008 (adjoint depuis 2014)



Laura JAMBOU

3<sup>e</sup> adjointe, chargée de la communication et du suivi des dossiers communautaires Née le 26/01/1971 à Fécamp (49 ans) Responsable de magasin

Vit dans la commune depuis 2002 Elue depuis 2014 (adjointe depuis



Frédéric PERROT

4<sup>e</sup> adjoint, chargé de la vie associative et sportive Né le 06/01/1972 à Dinéault (48 ans) Responsable qualité Vit dans la commune depuis 1988 Elu depuis 2014 (adjoint depuis 2020)



**Chantal GARREC** 

5<sup>e</sup> adjointe, chargée des affaires Née le 01/01/1955 à Brest (65 ans) Responsable approvisionnement,

Vit dans la commune depuis toujours Elue entre 1989 et 1995, puis en 2001 (adjointe depuis 2001)



Michel COADOUR

6e adjoint, chargé des écoles, de l'enfance et de la jeunesse Né le 04/12/1955 à Brest (65 ans) Technicien qualité, en retraite Vit dans la commune depuis toujours (sauf « exil » de 1976 à 1978 à Paris et Bergerac) Elu depuis 2008 (adjoint depuis 2010)



Sophie PATTÉE

Premier mandat

7º adjointe, chargée de l'environnement Née le 31/05/1982 à Saumur (38 ans) Animatrice coordinatrice dans une association de développement agricole et rural Vit dans la commune depuis 2010



Donaig JOUBIN

8<sup>e</sup> adjoint, chargé des bâtiments communaux Né le 31/01/1977 à Cholet (43 ans) Artisan sellier Vit dans la commune depuis 2002 Premier mandat



élu.e de la Communauté de Communes Presqu'ile de Crozon-Aulne maritime

# Les conseillers de la majorité



Cécile CORMERY-RUCKLIN

Née le 16/01/1977 à Chaumont (43 ans) Coordinatrice d'association Vit dans la commune depuis 2007 Premier mandat



Magalie PORTAS

Née le 19/12/1975 à Massy (45 ans) Assistante d'éducation Vit dans la commune depuis 2004 Premier mandat



Aurélien LE BOT

Né le 06/04/1981 à Suresnes (39 ans) Responsable sécurité environnement et industrie Vit dans la commune depuis 2006

Premier mandat



Isabelle MAUGEAIS Née le 09/07/1971 à Landerneau (49 ans) Commerçante indépendante Vit dans la commune depuis toujours (sauf « exil » de 1996 à 2004, à Chateaulin, Tennie, Portsall et Saint-Jacut-les-Pins) Elue depuis 2016



Luc LEBRUN 💝

Né le 24/10/1966 à Pontoise (54 ans) Technicien principal Vit dans la commune depuis 1998 Elu depuis 2008



Gwënola COLLIOU

Née le 18/05/1961 à Dinéault (59 ans) Infirmière Vit dans la commune depuis 1986 Elu depuis 2001



**Alain POQUET** 

Né le 04/02/1952 à Châteaulin (68 ans) Cadre technique en retraite Vit dans la commune depuis 1978 (en « alternance » avec Rennes), puis définitivement depuis 2007 Elu depuis 2014



**Erwan PADELLEC** 

Né le 01/09/1976 à Hennebont (44 ans) Vit dans la commune depuis 2005 Premier mandat



Sandrine CARIOU

Née le 31/10/1974 à Quimper (46 ans) Agent de service hospitalier Vit dans la commune depuis toujours Premier mandat



Grégory GUÉRIN

Né le 05/01/1979 à Vannes (41 ans) Cadre de la fonction publique territoriale Vit dans la commune depuis 2006 Premier mandat



Fabien BRIVOAL

Né le 17/05/1964 à Lorient (56 ans) Technicien/responsable peinture Vit dans la commune depuis 2002 Premier mandat



Morgane PIRON Née le 22/07/1975 à Bondy (45 ans) Assistante technique Vit dans la commune depuis 2005 Premier mandat



## Carine ROUZÉ

Née le 26/12/1976 à Luçon (44 ans) Professeur des écoles Vit dans la commune depuis 2003 Elue depuis 2014



Philippe LE FLOCH

Né le 14/08/1977 à Brest (43 ans) Ouvrier dans les travaux publics Vit dans la commune depuis 2010 Premier mandat





Jean-Yves PIRIOU

Né le 14/06/1957 à Morlaix (63 ans) Retraité de la fonction publique Vit dans la commune depuis toujours (sauf « exil » de 1977 à 1990, à Fresnes et Nantes) Elu depuis 2014



Henri MORVAN

Né le 15/10/1965 à Brest (55 ans) Conseiller principal d'éducation Vit dans la commune depuis toujours Elu depuis 2014



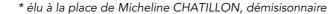
**Sylvie BONTONNOU-LE BRIS** 

Née le 28/02/1980 à Quimper (40 ans) Agent de fabrication de cartes électroniques Vit dans la commune depuis toujours (sauf « exil » de 2007 à 2011, à Saint-Ségal) Elue depuis 2018



Gilles MORVAN\*

Né le 06/05/1981 à Saint-Renan (39 ans) Exploitant agricole Vit dans la commune depuis toujours Premier mandat



# Le budget 2020

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et recettes pour une année civile. Il traduit les orientations politiques de la commune et les moyens de les mettre en œuvre.

Afin que les projets se concrétisent, il importe de contrôler les dépenses et les recettes pour aboutir à l'équilibre.

L'exercice du budget tient compte du choix des élus et des demandes émises par les habitants de la commune.

La réflexion préalable à l'exercice du budget est le Débat d'Orientations Budgétaires, qui recherche les axes forts de la politique municipale, les appels à projets, les propositions diverses.

Le budget primitif est un programme estimatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre.

C'est un budget prévisionnel qui peut être modifié (décisions modificatives) en cours d'année.

Tous les ans, le maire rend compte des opérations budgétaires exécutées via le compte administratif.

Ce budget primitif comporte une section de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement sont notamment la rémunération des personnels, les charges à caractère général (entretien des équipements municipaux, dépenses énergétiques...), mais aussi d'autres charges telles que les subventions aux associations, etc.

Les recettes de fonctionnement sont surtout les impôts locaux, les dotations et participations, les produits des services (cantine, garderie, ALSH,...), mais également des revenus divers tels que les revenus des immeubles.

Quant au budget d'investissement, il permet de modifier et d'accroître le patrimoine de la commune. Grâce à des recettes principalement issues de dotations et de subventions d'équipement, ce budget permet de prévoir un certain nombre de projets : ce sont les opérations d'équipement.

# Coût engagé par la collectivité: Reste à charge de la collectivité\*: 20,63 €

\*après déduction de la participation

des familles et des subventions

55.97 €

par jour

et par enfant

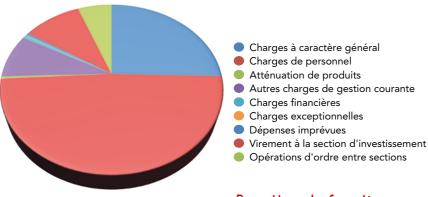
par jour

et par enfant

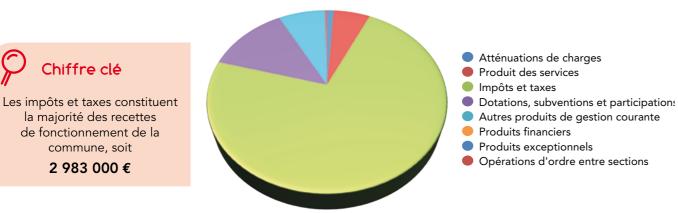


# La voirie du bourg de Quimerc'h

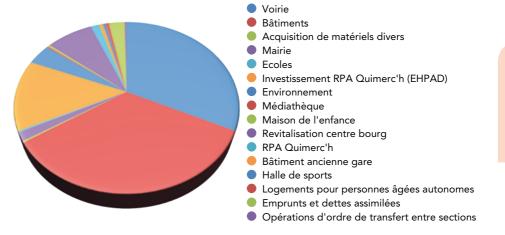
# Dépenses de fonctionnement



# Recettes de fonctionnement



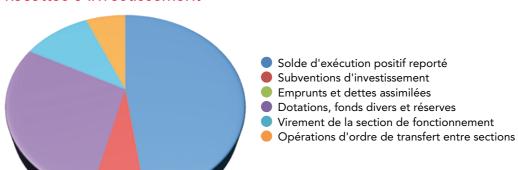
# Dépenses d'investissement



## **Focus**

La voirie et le bâtiment constitutent les **2/3** de nos dépenses d'investissement.

## Recettes d'investissement



# De nombreux projets en 2020

Concrètement, ces opérations d'équipement sont nos projets. S'il importe d'avoir une vision sur l'ensemble du mandat, nous savons qu'il ne faut pas attendre : le budget 2020 doit clairement traduire nos engagements, tant par des réalisations concrètes que par des études.

Des travaux divers sont prévus cette année sur nos 120 km de voirie (tapis d'enrobé, busages,...) tant dans la campagne (Route du Bot, Garsagoff, Picardie, Kermajaffré, Kervern, Penn an Neac'h...) qu'en agglomération. Nous y poursuivrons notamment l'effacement des réseaux, l'amélioration de l'éclairage public et l'éradication des mauvaises herbes, grâce à l'achat et à l'utilisation régulière d'une balayeuse.

L'amélioration de notre cadre de vie sera également visible grâce à des travaux de peinture au renouvellement de lisses en bois et à l'aménagement de nouvelles aires de pique-nique.





Tandis que la revitalisation du centre-bourg de Quimerc'h est en cours, celle de Pont-de-Buis n'est pas en reste : dès cette année, nous prévoyons des études (sur l'état des berges de la Douffine notamment), mais aussi des travaux et des achats de terrain, en particulier près de la Venelle de la Gare.

Dans la même logique, nous travaillons sur l'un de nos projets-phares : la construction de halles-marché au coeur de la Place du 19 mars 1962, prévue en 2021. En attendant, 2020 permettra l'achat effectif de l'ancienne gare SNCF, récemment voté en conseil municipal, et une réflexion sur ce projet, qui sera à la croisée d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Autre projet phare de la majorité municipale, la création d'une deuxième halle des sports, afin de répondre à une demande forte et légitime. L'étude sera également



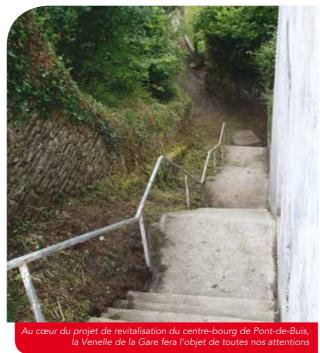
lancée cette année tandis que sortira bientôt de terre un « Champ de bosses » ou « Pump Park », accessible aux BMX, VTT, rollers, trottinettes, skateboard, longboard,

Ces projets n'empêchent pas de poursuivre l'entretien et la rénovation des bâtiments existants (écoles, médiathèque, Maison de L'Enfance, Halle des Sports, Espace François Mitterrand...): un budget conséquent y est consacré car la liste des travaux est copieuse. Les chantiers prévus traduisent clairement certains de nos engagements, notamment le fait de faciliter la vie associative et sportive ou de faire toujours de l'enfance

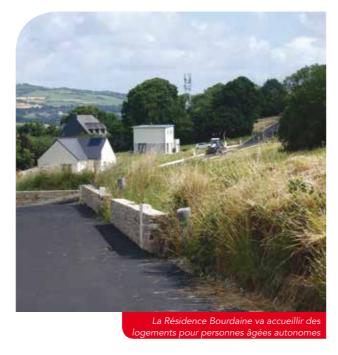
Nos Aînés sont loin d'être oubliés : cinq chambres supplémentaires sont prévus à l'Ehpad de Kerval tandis que la réflexion est engagée sur la contruction de logements pour personnes âgées autonomes au sein de la Résidence Bourdaine.











# Retours sur images

Retours sur les évènements qui ont marqué la fin de l'année 2019 et le début d'année 2020, malaré la crise sanitaire.

# Arts et culture Touaregs







de l'Enfance Baradozic ont mis à l'honneur les arts et la culture Touaregs. En partenariat

Du 15 octobre au 9 novembre 2019, la avec l'association Tisrawt de Douarnenez, la Médiathèque Youenn Gwernig et la Maison commune a proposé un concert et plusieurs animations pour les petits et les grands.

THEATRE FORUM

# Les semaines de la parentalité



La Maison de l'Enfance a participé en février 2020 aux « semaines de la parentalité » en partenariat avec les structures enfance jeunesse et sociales du

Au programme, 15 jours d'animations : ateliers, café des parents, projection documentaire, ont animé cette quinzaine pour des temps partagés autour du thème de la famille!

# Conférence et rencontre avec Gaëtan Noca

Le 13 mars dernier, le scénariste et dessinateur Gaëtan Nocq, s'était installé à la médiathèque pour discuter de son travail avec le public. Lors de cette rencontre, les visiteurs avaient pu découvrir ce passionné d'Histoire et de Peinture, auteur du roman graphique Rapport W pour lequel il avait reçu le prix « Cases d'histoires » en 2019. Retours en image sur ce moment d'échange.





# Grandir avec les écrans

Un groupe de travail rassemblant les professionnels de santé de la Maison de Santé du Faou et l'ensemble des professionnels de l'enfance et de la petite enfance du territoire de l'Aulne maritime, s'est constitué depuis plus d'un an sur la question des écrans.

Ce projet, intitulé « Grandir avec les écrans » s'est décliné en plusieurs phases : semaine sans écran, campagne de communication, sensibilisation dans les écoles, théâtre forum...

Le dimanche 8 mars, la médiathèque Youenn Gwernig a accueilli le spectacle

Théâtre forum animé par « Ty catch impro » qui a séduit les familles du territoire, venues très nombreuses.

# Les Semaines petite enfance 2020

Cette année les semaines petite enfance étaient initialement prévues du 11 au 29 mars. Seule une petite partie des animations a pu avoir lieu, compte tenu du contexte sanitaire.

Cette action, réalisée en partenariat avec l'ensemble

des professionnels de la petite enfance du territoire, consiste en un mois d'animation à destination des enfants de moins de 6 ans, de leurs familles, et des professionnels de la petite enfance avec une proposition d'ateliers, des spectacles et autres temps forts. Le thème retenu pour cette année était le voyage.



# Les journées européennes du patrimoine : Le manoir du Bot

Comme chaque année, la commune de Pont-de-Buis participe aux Journées Européennes du Patrimoine, créées en 1984 par le ministère de la Culture et ayant lieu le troisième week-end de septembre.

Celles-ci ont pour but de mettre en valeur un aspect original ou innovant du patrimoine, en favorisant notamment des ouvertures inédites d'édifices et des animations diverses autour de la valorisation du patrimoine architectural, artistique ou culturel.

A cette occasion, la commune a choisi de réaliser une exposition mettant en lumière un édifice situé à Quimerc'h : le manoir du Bot.







Blasons des familles Du Bot et Conen de Saint-Luc, lesquelles ont résidé au château du Bot.

Ce manoir privé, dont l'origine est attestée dès le XVe siècle, a été possédé par de riches et puissantes familles dont certains membres sont restés célèbres ou ont contribué à faconner l'histoire de Pont-de-Buis lès Quimerc'h.

Le manoir a également été le témoin d'évènements historiques majeurs, qu'il a surmontés grâce à des rénovations ou des reconstructions, ce qui explique son évolution architecturale sur plusieurs siècles.

L'exposition sera mise en place à la médiathèque du 20 septembre au 4 décembre.

# Un panneau d'interprétation sur le « Pont-de-Buis »

Très prochainement, un panneau d'interprétation du patrimoine portant sur le « Pont-de-Buis » sera installé, ce afin de donner aux habitants un éclairage historique et des clés de compréhension sur celui-ci.

Ce pont, qui a donné son nom à la commune, enjambe la Douffine dans sa partie estuarienne. Point de passage obligatoire à l'échelle locale, il permet, depuis l'âge de fer, de relier le nord et le sud du territoire. Cette position stratégique prend une nouvelle dimension plusieurs siècles plus tard avec l'installation de la poudrerie.

Si, de nos jours, le pont de buis n'est plus le seul pont de la ville, il demeure un axe important de circulation. Son historique et ses évolutions sont un sujet d'étude intéressant, à découvrir au gré d'une promenade dans la commune.



# Majorité

C'est non sans une certaine fierté structurants annoncés pour répondre que notre équipe « Pont-de-Buis lès aux besoins d'aujourd'hui et de Quimerc'h, l'aimer, la partager », demain : construction d'une halle conduite par Pascal PRIGENT, a couverte au niveau de la gare pour remporté les élections de mars accueillir le marché, construction dernier. Nous tenons à remercier d'une deuxième halle des sports, sincèrement les électrices et poursuite de la revitalisation des électeurs de notre commune de nous avoir apporté leur confiance, des berges de Douffine... Voici empreinte d'une continuité assumée mais aussi d'un réel renouvellement projets que nous porterons tout en (12 nouveaux élu.es sur 23). Ce début de mandat a particulièrement été chamboulé avec la Covid 19 qui nous à toutes et tous touchés. La commune a su s'organiser et trouver les moyens adaptés, grâce à l'équipe d'élu.es sortante. Nous sommes entièrement reconnaissants de leur ténacité et de leur engagement fiers ensemble de Pont-de-Buis lès pendant cette période troublée. Désormais installée, notre équipe a à cœur de mettre en œuvre les projets

centres-bourgs et mise en valeur quelques-uns des exemples de maintenant une cohérence entre nos valeurs de justice sociale, de solidarité, et la préservation de finances saines de la commune. Nous vous apporterons tout au long de notre mandat les fruits de notre travail concerté et participatif. Nous sommes là pour vous, pour être Quimerc'h.



# Opposition

Nous voilà parti pour 6 années comme conseillers municipaux.

Malgré le fait que nous ne soyons plus que 4 pour faire entendre d'autres opinions, nous continuerons à être à votre écoute, et à vous transmettre les informations, par le biais de notre compte Facebook (Union pour le renouveau à Pont-de-Buis lès Quimerc'h) et de notre adresse mail (groupeoppositionpdblq@gmail. com).

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel élu au sein du groupe de l'opposition, M. Gilles MORVAN, qui prend la relève de M<sup>me</sup> Micheline CHATILLON, qui après plusieurs années passées au service de la population, a souhaité se retirer de son poste de conseillère.

Merci à toi Micheline pour ce temps passé à nos côtés.

Bonne continuation.

Union pour le renouveau à Pont-de-Buis les Quimerc'h

# Outre Le Céteau, retrouvez régulièrement des informations utiles sur :



Le Petit Céteau (détachable dans ce magazine)



Le site internet : www.pontdebuislesquimerch.fr



Facebook: Commune de Pont-de-Buis lès Quimerc'h



Les panneaux lumineux















# Informations pratiques

#### > MAIRIE

Esplanade du Général de Gaulle 02 98 73 04 38 accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à17h30 Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à17h00

Samedi : de 8h30 à 12h00

#### > SERVICE ANIMATION

Espace François Mitterrand 02 98 81 34 82 animation-culture@pontdebuislesquimerch.fr

#### > ESPACE JEUNES

Espace François Mitterrand 06 40 05 25 68

# > MÉDIATHÈQUE YOUENN GWERNIG

Rue Albert Louppe 02 98 26 94 83 mediatheque@pontdebuislesquimerch.fr

#### > GARDERIES ET ACCUEIL DE LOISIRS

Maison de l'enfance Baradozic Venelle des écoles

# Direction

02 98 73 39 23 direction-enfance@pontdebuislesquimerch.fr

#### Accueil de loisirs

02 98 73 39 27

#### Garderie de Quimerc'h

02 98 26 94 53

#### Multi-accueil (crèche, halte-garderie)

02 98 73 38 74 multi-accueil@pontdebuislesquimerch.fr

#### Relais Assistantes Maternelles

02 98 73 39 21 ram@pontdebuislesquimerch.fr

